



Aux Ponts de Cé, le 29/11/2021

INVITATION A LA FORMATION « PORTER DES CHARGES EN APICULTURE »

L'ADA Pays de la Loire, en partenariat avec ADA France, qui est l'organisme portant cette formation, vous invite à participer à la journée de formation « **Porter des charges en apiculture** ».

Le lundi 17 janvier
De 9h30 à 17h30
GAEC la butineuse des 7 voies
Zone artisanale du Plessis. 49350 St Georges des 7 voies
(Plan d'accès au verso)

OBJECTIFS :

- Apprendre les bons gestes à utiliser lors du port de charges.
- Être capable de les appliquer à son activité apicole.

AU PROGRAMME :

- Apprentissage pour comprendre les bons gestes pour porter des charges
- Exercice de ports de charges sur 10 éléments différents.
- Adaptation aux situations rencontrées par les apiculteurs dans l'exercice de leur travail.
- Echanges entre participants sur les moyens mis en œuvre pour porter des charges dans le cadre de leur activité (élevateurs, surélévation des ruches...).
- Visite de la miellerie et de l'exploitation de l'apiculteur qui accueille la formation.

Animateur : Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire

Intervenants : Guillaume Delalle, formateur en port de charges, et Amaury Renoux, apiculteur professionnel.

Public ciblé : Apicultrices et apiculteurs professionnels ou porteurs de projets des Pays de la Loire. Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Durée de la formation : 7h

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants, mise en pratique concrète des échanges.

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 14 janvier :

<https://forms.gle/wWDAeGxRcphaPPqt5>

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA, gratuite pour adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets.

Dans les autres cas : merci de nous contacter.

Repas du midi : Pique-nique, à la charge de chaque participant.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes. Lors de cette formation les apicultrices et apiculteurs vont être amené-es à pratiquer le port de charge. Il faudra dès lors prévoir une tenue en conséquence.

Contexte sanitaire : Merci d'apporter votre masque – Respect des gestes barrière.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

PLAN D'ACCÈS

Contact : Adrian Chartin 07 76 36 65 50

Adresse :

**GAEC la butineuse des 7 voies
Zone artisanale du Plessis. 49350 St Georges des 7 voies**

Sur le GPS taper « LTRC ». La miellerie est située au fond de la zone.

